

# PROGRAMME FORMATION

# TANTIEMES DE COPROPRIETE

### Prérequis

Préreguis formation conseillés (non obligatoire)

- Avoir des connaissances juridiques de base dans les domaines de l'immobilier et de l'urbanisme
- Détenir des connaissances générales du bâtiment
- Maitriser la pratique d'un tableur

## **Objectifs**

- Discerner les impératifs de répartition en copropriété
- Déterminer le calcul des tantièmes de copropriété et de charges
- Construire un état descriptif de division et son tableau récapitulatif

Durée

2 jours (16h)

Délai d'accès

**Immédiat** 

**Tarifs** 

Voir grille des tarifs

### Contact

Site: www.ebtp.fr Tel: **05.61.37.73.79** 

06.71.91.27.09

Mail: administratif@ebtp.fr

### Accessibilité

Peut être adaptée / Etude au cas par cas / Fiche PSH voir site web

Formation en Présentiel

### Modalités d'évaluation

Validation des acquis de formation = QCM (évaluation entre compétences attendues dans les arrêtés de compétences et celles observées)

#### Documents délivrés

Certificat de réalisation de l'action de formation stipulant dates de présence et avis de "réussite avec succès" ou non des acquis formation.

## Méthodes mobilisées

<u>Théorie</u> - Cours et exercices appuyés sur support informatique et papier.

Moyens matériels - Vidéo projection, plateau technique...

Moyens humains - Formateur professionnel dans le domaine de l'immobilier, spécialisé dans la gestion de copropriétés.

<u>Documentation</u> - Un support de cours papier format"A4" relié, reprenant l'essentiel de la formation est remis au stagiaire. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation (format PDF)

# Contenu formation



## Tantièmes de copropriété

#### JOUR 1 (8 heures)

Cadre juridique des immeubles en copropriété

- Définition d'une copropriété
- Règlementation de la copropriété
- Les documents de la copropriété
- Focus sur le règlement de copropriété

Une unité de mesure spécifique : le tantième

- Les données d'utilisation des tantièmes
- Critères de détermination des tantièmes
- Utilisation de la surface pondérée
- Focus sur l'état descriptif de division

Les principes de répartition en copropriété

- La distinction parties communes / parties privatives
- Les différentes catégories de parties communes
- Distinction des catégories de charges

#### JOUR 2 (8 heures)

Les différents postes de charges et leur catégorisation

- Charges communes générales
- Charges communes spéciales
- Charges des services collectifs et éléments d'équipements communs
- Charges unitaires

Caractère quasi immuable des tantièmes et des charges

- Les événements pouvant conduire à une volonté de modification
- La modification en assemblée générale
- La modification par voie judiciaire
- L'enregistrement de la modification

Exercices tout au long de la formation

- Lecture et analyse de points spécifiques d'un règlement de copropriété
- Analyse d'un état descriptif de division et calculs de répartitions
- Quiz d'ancrage